

FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

des 10 et 11 juillet 2019

Activités Sociales et Culturelles (ASC) : la CFDT a proposé et fait voter des prestations

CHEQUES VACANCES, UNE PRESTATION EXCEPTIONNELLE :

Sur proposition de la CFDT [soutenue par FO, la CFTC et la CFE CGC] les élus du CE FSF ont voté la mise en place d'une prestation exceptionnelle de chèques vacances, qui sera distribuée par voie postale le 20 septembre au plus tard. **Cette prestation est d'un montant de 230 € pour tous les ouvriers dont le QF est validé et d'un montant de 30 € pour les QF non validés** à la date du 1^{er} septembre, sous réserve que la subvention soit bien versée par Orange avant cette date.

CHEQUES « C'KDO » DE 160 € POUR LES SALARIÉS :

Sur proposition de la CFDT, une augmentation de 20 € des « C'KDO » a été votée ; soit 160 € pour les salariés présents sur le périmètre du CE FSF au 8 septembre 2019.

Cette **prestation de fin d'année pour les Ouvriers** est prévue sous la forme dématérialisée « C'KDO », elle sera disponible sur l'espace billetterie le 11 octobre 2019 au plus tard.

ET POUR LES ENFANTS !

Les élus du CE FSF ont voté la prestation de fin d'année pour vos enfants âgés de 0 à 16 ans inclus au 31 décembre 2019, déclarés dans votre compte salarié au 8 septembre 2019. La prestation sera de 50 € sous forme dématérialisée « C'KDO » via l'espace billetterie disponible le 11 octobre 2019 au plus tard.

LA RESTAURATION, UNE OFFRE MUTUALISÉE PARTOUT POUR TOUS

A l'issue de la présentation du bilan 2018, la **CFDT**, FO, la CFTC et SUD ont voté des améliorations pour tous les salariés qui bénéficient d'une offre mutualisée de la restauration :

- Relèvement du plafond SGB pour de la subvention « Majorée+ » de 35 à 37 K€ :
+ de 5 000 salariés bénéficieront de la subvention Majorée+ soit + 1 € par repas
- Suppression de la subvention simple : tous les salariés bénéficieront, à minima, de la subvention « Majorée ».

A noter que les salariés des CE non signataires de la convention de gestion mutualisée devront payer un tarif extérieur, donc non subventionné, soit à minima 7,04 € + le prix des denrées.

Point d'étape de la mise en œuvre de l'évolution d'organisation de la DRH Groupe

L'ambition pour la DRH Groupe est d'être un partenaire stratégique de proximité. Les directions suivantes sont créées : Prospective, Stratégie et Solutions RH Itinéraires professionnels et reconnaissance, Qualité de vie au travail et des services aux salariés, Transformation RH et Fonctions Corporate, Développement Managérial et Talents, Relations Sociales Groupe, Formation et Développement des Compétences.

Ces Directions orientent leurs actions sur 4 Axes : Construire l'entreprise apprenante et renforcer l'attractivité employeur, développer la culture et les postures managériales, faire évoluer le métier RH vers plus de proximité, d'anticipation et de digitalisation, déployer dans le monde les engagements employeur.

La CFDT sera vigilante sur la mise en œuvre de cette évolution.

Information sur les enjeux, priorités et modes de fonctionnement de la direction Prospectives stratégie et solutions RH

La Direction de la Stratégie, Prospective et Solutions RH (DPSRH) est la fusion de la Direction des Solutions RH (DSRH) et de la Direction Emploi Compétences et Parcours Professionnels (DECPP). Elle a pour mission de définir la vision prospective RH du Groupe, anticiper et consolider les impacts en termes d'emplois et de compétences cibles et permettre aux divisions et aux pays d'accéder à des SI RH adaptés. Elle s'articule autour de 6 pôles : Offres clients, Innovations et Pilotage, Prospectives et Analyses, Solutions Data et Services du Quotidien, Solutions accompagnement Individuel et Collectif, Performance du SIRH, Direction de programme. Cette réorganisation affiche la volonté de renforcer la transversalité au sein de la Direction, notamment par un effort particulier porté sur un management de proximité, porteur de sens.

La CFDT constate qu'elle se fait à effectifs constants sur 2019. La CFDT restera vigilante sur le suivi de la mise en place de cette organisation, notamment en s'assurant que chaque personne trouvera une place conforme à ses souhaits et ses compétences dans cette nouvelle direction. La charge de travail sera aussi l'objet de toute notre attention.

Information sur le projet d'évolution de la Direction Juridique

Le projet d'évolution de l'organisation au sein de la Direction Juridique Groupe a pour objectif de répondre à la nouvelle organisation d'Orange France (Ancrage Territorial) et à son ambition de devenir un opérateur multiservices digital de référence (Verticales).

Cela concernera la DJ Orange France Grand Public et ses départements suivants :

-création du département MRCOC et CC (Marketing Relation Clients Omni Canaux et Communication Commerciale) qui sera composé de 10 salariés et création du département DDC (Distribution Diversification et Communication) qui sera composé de 9 salariés dont 1 recrutement externe. Maintien du département Contentieux Clients (5 salariés). Pas de changement pour l'Etat-Major (2)

La DJ Orange et son adaptation à l'ancrage territorial : Nord-Est (8), Ouest (7), Sud-Est (11), Sud-Ouest (8). Création du Département Fonctions Transverses composé de 4 salariés dont 1 du Nord + 1 de NC + 1 de Prov Med + 1 du SOA. Sans changement pour la Réunion et Caraïbes (5) l'Etat-major (2) et l'Ile de France (5 dont 1 recrutement externe).

-Il est précisé qu'il n'y aurait pas de changement de lieu de travail. Des entretiens individuels, réunions et séminaires seront organisés après consultation des instances du personnel qui auront lieux les 16 et 31/07/2019 (CHSCT du SG) et au CE FSF des 28 et 29/08/2019.

Pour toutes questions ou remarques, sur ce dossier, n'hésitez pas à contacter les représentants CFDT.

Information sur la mise en place de la Direction Finance Banque et services Financiers

L'activité bancaire et les services financiers se développent au sein du groupe Orange. Un nouveau comité de pilotage de cette activité a été mis en place pour structurer le développement du groupe dans le domaine des infrastructures Fintech (technologie financière) et le pilotage du projet de constitution du nouveau fonds Orange Digital Venture Beyonel. L'objectif est de présenter l'ensemble des transferts d'activités et des changements de rattachement au sein de la DFT pour une mise en œuvre au 1^{er} Septembre 2019.

12 personnes sont concernées au sein des départements « moyen de paiement », « conformité, contrôle interne et service de paiement » et enfin à la « direction Fintech, banque et services financiers ».

La CFDT sera attentive aux conditions de mise en œuvre de cette nouvelle direction. La CFDT a demandé que soit mis en œuvre le télétravail à la centrale des paiements de Noisy le Grand.

Bilan Formation 2018

Le bilan Formation 2018 du périmètre pour FSF affiche une diminution significative du nombre d'heures moyen dédié à la formation pour chaque salarié (17h vs 21h en 2018). Dans un contexte de Transformation accélérée et à iso budget il est anormal que de nombreux salariés ne bénéficient pas de formation.

Seul le développement de compétences immédiates est assuré. Par contre, les plans de reconversion professionnelle sont absents.

L'entreprise a une obligation de résultat en ce qui concerne l'employabilité de ses salariés (ne pas confondre avec la performance individuelle).

Les formations métiers sont stables, les formations en matière de management sont en décroissance. Maintien des formations transverses, développement personnel, incluant les langues.

Rapport Emplois et Compétences 2018

Les données 2018 sont de 4789 salariés à fin décembre 2018 soit 4635 CDI et 154 CDD. Une augmentation de 0,5 % vs 2017, reflet d'une double évolution contraire, à savoir une diminution de 0,1% des CDI liés aux départs à la retraite, et dans le même temps l'impact du changement de périmètre de +3%. Cette très faible diminution est compensée par une augmentation des CDD (+24,2%). La part des cadres supérieurs est de 79% (2017 : 76%, 2016 : 73%). Le taux de féminisation est de 56% (2017 : 57%).

73 recrutements et 353 départs définitifs dont 284 départs en retraite. Il est désolant de constater l'augmentation du nombre des démissions en grande proportion chez les Juristes.

La CFDT demande une augmentation des recrutements externes et restera vigilante de l'impact sur l'emploi des réorganisations.

Avec la CFDT, Partout, pour tous.

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus :

Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY